

RAPPORT DE GESTION

Introduction

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière au 31 mars 2025 et au 31 décembre 2024 et sur les résultats d'exploitation pour les trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024. À moins d'indication autre selon le contexte, dans le présent rapport de gestion, les termes « nous », « notre » ou la « société » désignent Brookfield Wealth Solutions Ltd. conjointement avec toutes ses filiales. De plus, le terme « Brookfield » désigne Brookfield Corporation, ses filiales et les sociétés qu'elle contrôle ainsi que tout fonds d'investissement dont Brookfield Corporation ou l'une de ses filiales est le promoteur ou le gestionnaire, ou détient le contrôle, et il est entendu qu'il ne nous inclut pas, ni Brookfield Oaktree Holdings, LLC, ni Oaktree Capital Holdings, LLC et ses filiales.

Outre des données historiques, le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives. Les lecteurs sont avisés que ces déclarations prospectives sont assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux qui sont présentés dans les déclarations prospectives. Se reporter à « Information prospective » dans le présent rapport de gestion.

L'information présentée dans ce rapport de gestion doit être lue en parallèle avec les états financiers consolidés résumés non audités (les « **états financiers** ») préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « **PCGR** ») au 31 mars 2025 et au 31 décembre 2024 et pour les trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024, ainsi que les états financiers consolidés audités au 31 décembre 2024 inclus dans le formulaire 20-F déposé auprès de la SEC le 27 mars 2025. Les résultats d'exploitation intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2025 ne donnent pas nécessairement une indication des résultats qui peuvent être obtenus pour l'exercice complet.

Aperçu de notre entreprise

Notre société est une société à responsabilité limitée par actions exemptée constituée en vertu des lois des Bermudes le 10 décembre 2020. La société détient une participation directe de 100 % dans BAM Re Holdings Ltd. (« **BAM Re Holdings** »), qui détient la participation de la société dans ses filiales d'exploitation, soit American National Group Inc. (« **ANGI** »), Argo Group International Holdings, Inc. (« **Argo** »), Compagnie de rentes Blumont (« **CRB Canada** »), Blumont Annuity Company UK Ltd. (« **BAC UK** »), North End Re Ltd. (« **NER Ltd.** ») et North End Re (Cayman) SPC (« **NER SPC** »).

En mai 2024, American Equity Investment Life Holdings Company (« **AEL** ») est devenue une filiale entièrement détenue de BAM Re Holdings. À la suite de l'acquisition d'AEL, American National Group, LLC (« **American National** ») a fusionné avec AEL. AEL a changé de dénomination sociale par la suite et s'appelle désormais American National Group Inc. Depuis la fusion, American National et AEL exercent généralement leurs activités d'assurance de manière indépendante, bien qu'elles mènent certaines activités du siège social et activités de gestion de manière conjointe. Par conséquent, nous continuons de faire référence séparément, le cas échéant, aux résultats d'exploitation d'American National et d'AEL dans le présent rapport de gestion. Pour obtenir plus de détails sur l'acquisition d'AEL par la société et sur la restructuration qui a suivi la fusion, se reporter à la note 16, « Acquisition », des états financiers.

L'objectif de notre société est d'assurer l'avenir financier des particuliers et des institutions au moyen d'une gamme de services de retraite, de produits de protection du patrimoine et de solutions fondées sur le capital conçues sur mesure. Nos activités sont actuellement exercées par l'entremise de nos filiales. Les principales entités d'exploitation de la société maintiennent généralement de façon indépendante leur propre gestion et leur propre infrastructure. Se reporter à la section « Lignes d'activité » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les activités de nos secteurs opérationnels.

En raison de l'acquisition d'AEL, de la diversification de l'offre de produits d'assurance et du changement global de stratégie, la société a réorganisé et modifié ses secteurs internes, de sorte que la composition de ses secteurs à présenter s'en est trouvée modifiée au deuxième trimestre de 2024. Nos secteurs à présenter sont les suivants : Rentes, Assurance de dommages, Assurance vie, et Siège social et autres. Auparavant, nous présentions nos activités selon les secteurs suivants : Assurance directe, Réassurance et Transfert du risque lié aux régimes de retraite. La société a retraité toutes les informations comparatives applicables.

Contrôles et procédures

Le chef de la direction et le chef des finances ont évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la société au 31 mars 2025. Selon les conclusions de ces évaluations, nos contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2025, aucun changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société qui a eu une incidence significative, ou dont il est raisonnable de croire qu'il aura une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

Principales données financières

Le tableau suivant présente les principales données financières de la société.

AUX 31 MARS ET POUR LES TRIMESTRES CLOS À CES DATES

EN M\$ US

	2025	2024
Total de l'actif	141 612 \$	63 113 \$
Bénéfice net	(282)	337
Bénéfice d'exploitation distribuable ¹	437	279

1. Le bénéfice d'exploitation distribuable est une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à « Rapprochement des mesures non conformes aux PCGR ».

Examen des résultats d'exploitation et financiers

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Le tableau suivant résume les résultats financiers de notre entreprise pour les trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

EN M\$ US

	2025	2024
Primes nettes	1 122 \$	1 531 \$
Autres produits liés aux polices	179	112
Produits nets tirés des placements	1 413	574
Profits (pertes) liés aux placements	(103)	44
Résultats nets tirés des placements découlant des retenues de fonds au titre de la réassurance	7	224
Total des produits	2 618	2 485
Prestations aux titulaires de polices et sinistres survenus	(1 107)	(1 414)
Prestations liées aux contrats sensibles aux taux d'intérêt	(524)	(185)
Amortissement des frais d'acquisition de polices différés, des avantages incitatifs à la vente différés et de la valeur des affaires acquises	(339)	(225)
Variation de la juste valeur des dérivés liés à l'assurance et des dérivés incorporés	(200)	44
Variation de la juste valeur des prestations au titre du risque de marché	(361)	(31)
Autres charges de réassurance	(1)	(7)
Charges d'exploitation	(382)	(233)
Charges d'intérêts	(73)	(72)
Total des prestations et charges	(2 987)	(2 123)
Bénéfice net (perte nette) avant impôt sur le résultat	(369)	362
Économie (charge) d'impôt	87	(25)
Bénéfice net (perte nette)	(282)	337
Moins : participations ne donnant pas le contrôle	(44)	(2)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	(326) \$	335 \$

Comparaison des trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024

Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, nous avons comptabilisé une perte nette de 282 M\$, comparativement à un bénéfice net de 337 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution de 619 M\$ est principalement attribuable aux fluctuations défavorables de la juste valeur de nos réserves au titre des rentes à capital fixe liées à un indice boursier en raison d'une baisse des taux d'intérêt et du rendement des marchés des actions.

Les primes nettes et autres produits liés aux polices se sont chiffrés à 1,3 G\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025, comparativement à 1,6 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution de 342 M\$ est principalement attribuable à la diminution du nombre de contrats de transfert du risque lié aux régimes de retraite conclus au cours du trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et au retrait progressif des activités secondaires de notre secteur Assurance de dommages.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, les produits nets tirés des placements ont augmenté de 839 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits nets tirés des placements se composent des intérêts et des dividendes gagnés sur les placements à revenu fixe et les placements en titres de capitaux propres, ainsi que d'autres produits divers provenant de placements mis en équivalence essentiellement composés de sociétés de personnes immobilières et de fonds d'investissement. L'augmentation par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent tient à la croissance de notre portefeuille de placements en raison de l'apport d'AEL, ainsi qu'à la poursuite de la réorientation vers des stratégies de placement à rendement plus élevé.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, les profits (pertes) liés aux placements ont diminué de 147 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à des pertes latentes sur nos titres de capitaux propres.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, les résultats nets tirés des placements découlant des retenues de fonds au titre de la réassurance ont diminué de 217 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable aux pertes liées à la valeur de marché des dérivés incorporés découlant de notre entente de coassurance modifiée, combinées à la diminution des produits de placement de NER SPC à la suite du règlement réputé d'une entente de réassurance entre NER SPC et AEL détenue antérieurement dans le cadre de l'acquisition d'AEL (se reporter à la note 16, « Acquisition », des états financiers).

Les prestations liées aux contrats sensibles aux taux d'intérêt représentent les intérêts crédités aux soldes de comptes des titulaires (les « **SCT** ») découlant de nos contrats de placement conclus avec des clients, ainsi que l'amortissement des produits différés. Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, le montant a augmenté de 339 M\$ en raison de la reprise des passifs au titre des SCT d'AEL.

L'amortissement des frais d'acquisition de polices différés (les « **FAD** »), des avantages incitatifs à la vente différés et de la valeur des affaires acquises (la « **VAA** ») s'est chiffré à 339 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025, contre 225 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation de 114 M\$ est principalement attribuable à l'amortissement de la VAA découlant de l'acquisition d'AEL.

Les variations de la juste valeur des dérivés liés à l'assurance et des dérivés incorporés représentent la variation de la juste valeur des options d'achat utilisées pour financer les contrats de rentes et d'assurance vie universelle liés à un indice boursier, ainsi que la variation de la juste valeur des dérivés incorporés à l'égard de ces contrats. Les variations de la juste valeur sont influencées par le rendement prévu et réel des indices liés aux options d'achat ainsi que par les taux d'intérêt utilisés pour estimer nos dérivés incorporés. La diminution de 244 M\$ tient aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt.

La variation de la juste valeur des prestations au titre du risque de marché représente les fluctuations liées à l'évaluation à la valeur de marché de notre passif en fonction de la protection fournie au titulaire de contrat contre les risques liés aux marchés financiers. La perte de 361 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025 est principalement attribuable à la variation des taux d'intérêt utilisés pour l'évaluation de ces passifs, combinée à la reprise de passifs liés aux prestations au titre du risque de marché d'AEL.

Les autres charges de réassurance ont diminué de 6 M\$. La baisse découle de la diminution des charges liées à nos activités de réassurance acceptée en raison du règlement réputé, au cours du deuxième trimestre de 2024, d'une entente de réassurance entre NER SPC et AEL détenue antérieurement.

Les charges d'exploitation se sont chiffrées à 382 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025, comparativement à 233 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une augmentation de 149 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la prise en compte des charges d'AEL ainsi qu'aux coûts additionnels engagés pour soutenir la croissance continue de notre entreprise.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, les charges d'intérêts ont augmenté de 1 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la dette reprise et contractée dans le cadre de l'acquisition d'AEL, partiellement contrebalancée par les remboursements sur nos facilités générales au cours de la période.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, le bénéfice d'exploitation distribuable (le « **BED** ») a augmenté de 158 M\$ pour s'établir à 437 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à l'apport au bénéfice d'AEL, combiné aux nouvelles affaires et à la hausse du bénéfice lié à l'écart de placement.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Le tableau suivant présente un sommaire de la situation financière de la société au 31 mars 2025 et au 31 décembre 2024.

EN M\$ US	Au 31 mars 2025	Au 31 décembre 2024
Actif		
Placements	98 609 \$	92 966 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 261	12 243
Produits tirés des placements à recevoir	841	860
Frais d'acquisition de polices différés, avantages incitatifs à la vente différés et valeur des affaires acquises	10 848	10 696
Retenues de fonds au titre de la réassurance	1 492	1 517
Primes dues et autres débiteurs	677	647
Primes non acquises cédées	488	520
Actif d'impôt différé	777	760
Montants recouvrables au titre de la réassurance et actifs au titre de dépôts	12 957	13 195
Immobilisations corporelles	269	272
Immobilisations incorporelles	1 705	1 690
Goodwill	783	783
Autres actifs	2 652	2 461
Actifs des fonds distincts	1 253	1 343
Total de l'actif	141 612	139 953
Passif		
Prestations futures	14 582	14 088
Soldes de comptes des titulaires	84 606	83 079
Provision pour sinistres au titre de polices et de contrats	7 588	7 659
Passifs au titre de dépôts	1 483	1 502
Prestations au titre du risque de marché	4 066	3 655
Réserve pour primes non acquises	1 674	1 843
Montant à payer à des parties liées	692	684
Autres fonds réservés aux titulaires de polices	357	347
Effets à payer	196	189
Emprunts généraux	1 004	1 022
Emprunts de filiales	3 332	3 329
Retenues de fonds au titre de passifs de réassurance	3 266	3 392
Autres passifs	4 503	4 745
Passifs des fonds distincts	1 253	1 343
Total du passif	128 602	126 877
Capitaux propres		
Actions échangeables de catégorie A, actions de catégorie B et actions de catégorie C	9 963	9 968
Bénéfices non distribués	1 728	2 054
Cumul des autres éléments de bénéfice global	548	204
Participations ne donnant pas le contrôle	771	850
Total des capitaux propres	13 010	13 076
Total du passif et des capitaux propres	141 612 \$	139 953 \$

Comparaison des données au 31 mars 2025 et au 31 décembre 2024

Le total de l'actif a augmenté de 1,7 G\$ au cours de la période pour s'établir à 141,6 G\$, principalement en raison des entrées nettes au titre des rentes, conjuguées aux fluctuations favorables latentes de la juste valeur de nos placements à échéance fixe découlant d'une baisse des taux d'intérêt au cours du trimestre.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 4,0 G\$ entre le 31 décembre 2024 et le 31 mars 2025, principalement en raison de l'utilisation de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour acquérir des placements à court terme. Nous maintenons une solide situation de trésorerie dans l'ensemble de nos secteurs. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion.

Le total des placements a augmenté de 5,6 G\$ entre le 31 décembre 2024 et le 31 mars 2025, principalement en raison du réinvestissement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie dans des placements à court terme, combiné aux souscriptions de produits de rentes au cours du trimestre.

La diminution de 25 M\$ des retenues de fonds au titre de la réassurance entre le 31 décembre 2024 et le 31 mars 2025 est principalement attribuable à une baisse de la valeur de leur dérivé incorporé découlant de la baisse des taux d'intérêt au cours du trimestre.

Les FAD désignent les frais inscrits à l'actif qui sont directement liés à la souscription de nouveaux contrats conclus avec les titulaires de polices. La VAA comptabilisée dans les immobilisations incorporelles à la suite de regroupements d'entreprises est également incluse dans ce poste. L'augmentation entre le 31 décembre 2024 et le 31 mars 2025 est attribuable aux nouvelles affaires souscrites au cours du trimestre.

Les primes non acquises cédées représentent une partie des primes non acquises cédées aux réassureurs. La diminution de 32 M\$ entre le 31 décembre 2024 et le 31 mars 2025 est principalement attribuable à la comptabilisation de primes acquises assujetties à la réassurance.

Les montants recouvrables au titre de la réassurance et les actifs au titre de dépôts sont les montants estimatifs que des réassureurs ou cédants doivent payer à la société relativement aux prestations et sinistres cédés payés et non payés et aux charges connexes, et ils sont présentés déduction faite des réserves pour recouvrabilité. La diminution de 238 M\$ entre le 31 décembre 2024 et le 31 mars 2025 est attribuable à une diminution des passifs d'assurance connexes.

Les autres actifs se chiffraient à 2,7 G\$ au 31 mars 2025, soit une augmentation de 191 M\$ par rapport au 31 décembre 2024. Le solde comprend l'actif d'impôt exigible, les actifs liés aux prestations au titre du risque de marché, les actifs au titre des prestations de retraite payées d'avance et d'autres montants divers à recevoir. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des actifs liés aux prestations au titre du risque de marché.

Les immobilisations incorporelles ont augmenté de 15 M\$ entre le 31 décembre 2024 et le 31 mars 2025, principalement en raison de la comptabilisation à l'actif de coûts liés à des logiciels et à d'autres immobilisations incorporelles.

Le goodwill se compose d'un montant de 662 M\$ découlant de l'acquisition d'AEL en mai 2024 et d'un montant de 121 M\$ découlant de l'acquisition d'American National en mai 2022.

Les actifs et les passifs des fonds distincts ont tous deux diminué de 90 M\$ entre le 31 décembre 2024 et le 31 mars 2025 en raison principalement des prestations aux titulaires de polices et retraits des titulaires de polices, mais également des pertes nettes réalisées à l'égard des actifs sous-jacents au cours du trimestre.

Les prestations futures et les soldes de comptes des titulaires ont augmenté de 2,0 G\$ entre le 31 décembre 2024 et le 31 mars 2025 en raison principalement des souscriptions de produits de rentes, combinées aux fluctuations de la juste valeur sur nos dérivés incorporés au cours de la période.

La provision pour sinistres au titre de polices et de contrats a diminué de 71 M\$ entre le 31 décembre 2024 et le 31 mars 2025 en raison des résultats techniques favorables de notre secteur Assurance de dommages au cours de la période.

Les emprunts généraux et les emprunts de filiales ont diminué de 15 M\$ entre le 31 décembre 2024 et le 31 mars 2025 en raison principalement des remboursements sur nos facilités générales au cours de la période.

Le total des capitaux propres a diminué de 66 M\$ entre le 31 décembre 2024 et le 31 mars 2025. La diminution est principalement attribuable à une perte nette de 282 M\$ comptabilisée au cours de la période, combinée à une diminution des participations ne donnant pas le contrôle de 79 M\$, partiellement contrebalancées par un montant de 344 M\$ au titre des autres éléments du résultat global découlant des fluctuations favorables latentes de la juste valeur de nos placements à échéance fixe.

EXAMEN SECTORIEL

En raison de l'acquisition d'AEL, de la diversification de l'offre de produits d'assurance et du changement global de stratégie, la société a réorganisé et modifié ses secteurs internes, de sorte que la composition de ses secteurs à présenter s'en est trouvée modifiée au deuxième trimestre de 2024. Les secteurs à présenter de la société sont les suivants : Rentes, Assurance de dommages, Assurance vie, et Siège social et autres. Auparavant, la société présentait ses activités selon les secteurs suivants : Assurance directe, Réassurance et Transfert du risque lié aux régimes de retraite.

Nous mesurons notre performance opérationnelle principalement au moyen du BED, qui permet d'évaluer notre capacité à acquérir des actifs d'assurance nets avec une marge positive, et investissons ces actifs de façon à gagner un rendement supérieur au coût des passifs liés aux titulaires de polices.

Le tableau suivant présente le BED de chacun de nos secteurs à présenter pour les trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
EN M\$ US

	2025	2024
Rentes	422 \$	155 \$
Assurance de dommages	118	99
Assurance vie	32	57
Siège social et autres	(135)	(32)
BED	437 \$	279 \$

Comparaison des trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024

Rentes – Le BED de notre secteur Rentes représente l'apport de nos plateformes destinées aux particuliers et aux institutions. Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, le BED a augmenté de 267 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse tient principalement à l'apport d'AEL au bénéfice ainsi qu'à l'augmentation des produits tirés des placements attribuable au réinvestissement continu dans des stratégies de placement à rendement plus élevé.

Assurance de dommages – Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, le BED a augmenté de 19 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation tient principalement à l'amélioration de nos résultats techniques découlant des mesures relatives à la souscription mises en place depuis les 12 derniers mois.

Assurance vie – Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, le BED a diminué de 25 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'incidence favorable de l'augmentation des produits tirés des placements découlant de notre investissement continu dans des stratégies de placement à rendement plus élevé a été contrebalancée par l'entente de réassurance conclue par ANGI au cours du troisième trimestre de 2024, en vertu de laquelle plusieurs filiales d'ANGI ont cédé un bloc d'affaires d'assurance vie diversifiées représentant des passifs d'assurance d'environ 3,3 G\$.

Siège social et autres – Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, le BED a diminué de 103 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution tient principalement à la diminution des charges d'intérêts en raison de la dette reprise et contractée dans le cadre de l'acquisition d'AEL, conjuguée à l'augmentation des charges d'exploitation et autres engagées pour soutenir la croissance continue de nos activités. Les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient notre quote-part du BED d'AEL à la suite de l'annonce de son acquisition au troisième trimestre de 2023, laquelle est présentée dans le secteur Rentes pour le trimestre considéré, compte tenu de notre acquisition d'AEL en mai 2024.

Lignes d'activité

Par l'intermédiaire de nos filiales d'exploitation, notre société offre une gamme de services de retraite, de produits de protection du patrimoine et de solutions fondées sur le capital conçues sur mesure dont l'objectif est d'assurer l'avenir financier des particuliers et des institutions.

Rentes

Rentes à capital fixe liées à un indice boursier – Les rentes à capital fixe liées à un indice boursier permettent aux titulaires de police de gagner des crédits liés aux indices en fonction du rendement d'un indice déterminé sans que la valeur de leur compte ne soit mise à risque. Certains produits comportent une prime en vertu de laquelle le dépôt initial au titre de la rente augmente au moment de l'émission selon un taux déterminé. De façon générale, les frais de rachat et les modalités d'acquisition des primes de nos polices sont structurés de manière à nous offrir une protection comparable contre la résiliation anticipée, que les produits soient assortis ou non d'une prime. La valeur du contrat de rente est égale à la somme des primes payées, des primes et des intérêts crédités (les « **crédits liés aux indices** », en ce qui concerne les fonds attribués à une stratégie fondée sur des indices); ces intérêts reposent sur une limite globale (ou « **plafond** ») ou sur un pourcentage (le « **taux de participation** ») de l'appréciation (fondé dans certaines situations sur un calcul de la moyenne mensuelle ou d'un écart mensuel) d'un indice ou d'un indice de référence reconnu. Le plafond et le taux de participation restreignent le montant des intérêts que le titulaire peut gagner au cours d'une année contractuelle, et ils peuvent être ajustés annuellement par nous, sous réserve de minimums déterminés.

Rentes à taux fixe – Les rentes différées à taux fixe comprennent des produits annuels de rentes pluriannuelles à taux garanti et de rentes différées à prime unique. Nos rentes à taux fixe révisable annuellement sont assorties d'un taux d'intérêt annuel (le « **taux crédité** ») garanti durant la première année d'assurance. Après la première année d'assurance, nous avons le pouvoir discrétionnaire de modifier le taux crédité une fois par année, pour le porter à un taux égal ou supérieur à un taux minimal garanti. Nos rentes pluriannuelles à taux garanti et nos rentes différées à prime unique sont semblables à nos produits à taux révisable annuellement, à l'exception du fait que le taux crédité initial des produits de rentes pluriannuelles à taux garanti est garanti pour une durée définie, après quoi il peut être modifié à notre discrétion, alors que le taux crédité initial des rentes différées à prime unique est garanti pour une durée de trois ou de cinq ans.

Transfert du risque lié aux régimes de retraite – Le transfert du risque lié aux régimes de retraite correspond au transfert, par une entreprise agissant comme promoteur, des risques (ou de certains des risques) associés au fait d'être promoteur et administrateur d'un régime de retraite, en particulier le risque de placement et le risque de longévité, ce dernier correspondant au risque d'une augmentation de l'espérance de vie des bénéficiaires du régime. Ces risques peuvent être transférés à un assureur comme nous dans le cadre d'une transaction de rentes collectives ou à un particulier au moyen d'un règlement sous forme de paiement forfaitaire. Le transfert du risque lié aux régimes de retraite au moyen d'une assurance passe habituellement par un contrat de rente collective à prime unique émis à un régime de retraite par un assureur, ce qui permet à l'entreprise qui est le promoteur du régime de retraite de sortir certains passifs relatifs aux régimes de retraite de son bilan.

Ententes de financement – Des ententes de financement sont offertes par certaines de nos filiales d'assurance à des fiduciaires ad hoc non liées dans le cadre de notre programme de billets adossés à des ententes de financement (les « **BAEF** »).

Rentes immédiates à prime unique – La rente immédiate à prime unique s'acquiert moyennant le paiement d'une prime unique et elle prévoit des paiements périodiques (habituellement mensuels ou annuels) au rentier pour une période déterminée, par exemple, pour le reste de la vie du rentier. Le remboursement du dépôt initial peut être garanti ou non, selon les modalités du contrat de rente.

Rentes à capital variable – Dans le cas d'une rente à capital variable, le titulaire assume le risque de placement, car la valeur du solde de son compte varie en fonction des résultats au chapitre des placements relatifs aux options de placement du fonds distinct qu'il a choisies. Nos produits de rentes à capital variable ne comportent aucune garantie de retrait minimal. Ce produit représente moins de 1 % de nos activités de rentes.

Assurance de dommages

Assurance de biens – Les lignes d'activité liées à l'assurance de biens offrent des polices couvrant divers biens personnels et commerciaux en cas de catastrophe d'origine humaine ou naturelle, y compris l'assurance de biens pour les propriétaires et les locataires.

Assurance de dommages – Les lignes d’activité liées à l’assurance de dommages comprennent une vaste gamme de produits d’assurance de dommages de première ligne et de deuxième ligne, comme les produits d’assurance de dommages spécialisée, les produits liés aux vices de construction, les produits d’assurance responsabilité civile générale, les produits commerciaux d’assurance multirisque, les produits d’assurance contre les accidents du travail, les produits d’assurance responsabilité de produits, les produits d’assurance responsabilité environnementale et les produits d’assurance automobile. Les lignes d’activité liées à l’assurance de dommages sont généralement assorties de longs délais de règlement puisque la période nécessaire à la finalisation et au règlement de toutes les réclamations d’une année de survenance donnée est relativement longue. Certains produits présentent des délais de déclaration ou de paiement de sinistres plus longs.

Assurance spécialisée – Les lignes d’activité liées à l’assurance spécialisée comprennent des couvertures spécialisées comme l’assurance de la responsabilité civile des garagistes et l’assurance risques divers et offrent des programmes d’assurance et des solutions de façade. Les lignes d’activité liées à l’assurance spécialisée sont généralement considérées comme étant assorties de courts délais de règlement, car les sinistres sont habituellement déclarés relativement rapidement, même s’il peut falloir plus de temps pour finaliser et régler tous les sinistres d’une année donnée.

Liquidation de sinistres et autres – Les lignes d’activité liées à la liquidation de sinistres et autres ont trait principalement aux affaires précédemment souscrites dans des gammes abandonnées par nos filiales d’assurance, y compris l’assurance responsabilité professionnelle et l’assurance caution.

Assurance vie

Assurance vie entière – Les produits d’assurance vie entière prévoient une prestation garantie au décès de l’assuré en échange du paiement périodique d’une prime fixe sur une période prédéterminée. Les paiements de primes peuvent être exigés pour toute la durée du contrat, jusqu’à l’atteinte d’un âge précis ou pendant un nombre d’années déterminé, et ils peuvent être effectués par tranches égales ou varier selon un calendrier préétabli. Certaines polices d’assurance vie entière sont assorties de participations des titulaires de polices. Les titulaires de polices peuvent recevoir des participations en trésorerie ou les réinvestir pour augmenter les prestations en cas de décès ou la valeur de rachat, ou pour réduire les primes requises afin de maintenir le contrat en vigueur.

Assurance vie universelle – Les produits d’assurance vie universelle offrent une couverture par l’intermédiaire d’un contrat qui donne aux titulaires de polices une certaine souplesse en ce qui a trait aux paiements des primes et aux montants de la couverture. Les produits d’assurance vie universelle peuvent permettre au titulaire, dans certaines limites, d’augmenter ou de diminuer le montant de la couverture des prestations en cas de décès sur la durée du contrat et d’ajuster la fréquence et le montant des paiements de primes. Les produits d’assurance vie universelle sont sensibles aux taux d’intérêt, et nous déterminons les taux d’intérêt crédités au cours de la période contractuelle, sous réserve des taux minimaux propres aux polices. Des intérêts sont crédités à l’égard d’un produit d’assurance vie universelle lié à un indice boursier à un taux de rendement fondé, en partie, sur les variations d’un indice, comme l’indice Standard & Poor’s 500 (l’« **indice S&P 500** »), sous réserve d’un taux minimal déterminé.

Assurance vie universelle à capital variable – Les produits d’assurance vie universelle à capital variable offrent une couverture d’assurance semblable à celle de l’assurance vie universelle, à l’exception du fait que le titulaire de police assume le risque de placement, car la valeur du solde du compte du titulaire varie en fonction des résultats au chapitre des placements relatifs aux titres que celui-ci a choisis et qui sont détenus dans un fonds distinct.

Siège social et autres

Notre secteur Siège social et autres regroupe diverses activités liées notamment au siège social dans le but de soutenir nos activités d’assurance de base. Ces activités comprennent nos activités d’entreposage de placements, dans le cadre desquelles nous entreposons temporairement des placements qui seront transférés ultimement dans nos portefeuilles de placements en assurance à court terme. Nous générons des produits sur nos placements entreposés et nous engageons des charges d’intérêts sur les facilités de crédit renouvelables utilisées pour financer ces placements. Les activités de notre secteur Siège social et autres comprennent également certaines activités de couverture, certaines charges et activités qui ne sont pas attribuables à nos secteurs opérationnels liés à l’assurance, ainsi que certaines charges d’intérêts liées aux emprunts généraux et aux emprunts de filiales de la société.

Primes nettes

Le tableau suivant présente la répartition des primes par produit, déduction faite des primes cédées.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
EN M\$ US

	2025	2024
Rentes		
Produits de rentes destinés aux particuliers ¹ :		
Rentes à capital fixe liées à un indice boursier	— \$	— \$
Rentes à taux fixe	2	2
Rentes à capital variable	—	—
Total des produits de rentes destinés aux particuliers	2	2
Produits de rentes destinés aux institutions :		
Transfert du risque lié aux régimes de retraite ²	400	612
Ententes de financement ¹	—	—
Total des produits de rentes destinés aux institutions	400	612
Total des rentes	402	614
Produits d'assurance vie entière et autres	80	132
Produits d'assurance de dommages		
Assurance de biens	71	91
Assurance de dommages	504	516
Assurance spécialisée	61	67
Liquidation de sinistres et autres	4	111
Total des produits d'assurance de dommages	640	785
Total des primes nettes	1 122 \$	1 531 \$

1. Les primes reçues relativement aux produits de rentes destinés aux particuliers et aux ententes de financement sont généralement comptabilisées à titre de dépôts et ne sont pas incluses dans les primes nettes.

2. Le montant des primes figurant au poste Transfert du risque lié aux régimes de retraite diffère du montant des souscriptions brutes de produits de rentes, puisque les primes sont comptabilisées dans les produits lorsqu'elles sont exigibles, tandis qu'elles sont incluses dans le montant des souscriptions à la clôture de la transaction, laquelle est confirmée par la contrepartie.

Comparaison des trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024

Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, les primes nettes ont totalisé 1,1 G\$, comparativement à 1,5 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution de 409 M\$ est principalement attribuable au retrait progressif des activités secondaires au sein de notre secteur Assurance de dommages, aux ententes de réassurance conclues au sein de notre secteur Assurance vie ainsi qu'au caractère saisonnier de nos activités de transfert du risque lié aux régimes de retraite.

Souscriptions brutes de produits de rentes

Les souscriptions brutes de produits de rentes comprennent tous les dépôts liés aux produits de rentes, qui ne sont généralement pas comptabilisés dans les produits à l'état du résultat net. Les souscriptions brutes de produits de rentes comprennent les souscriptions directes, les affaires de transfert au titre de la réassurance acceptée ainsi que les primes et dépôts générés par les transactions de réassurance en bloc acceptée.

Le tableau suivant présente la répartition des souscriptions brutes de produits de rentes.

	2025	2024
Produits de rentes destinés aux particuliers :		
Rentes à capital fixe liées à un indice boursier	1 835 \$	188 \$
Rentes à taux fixe	1 049	702
Rentes à capital variable	46	16
Total des produits de rentes destinés aux particuliers	2 930	906
Produits de rentes destinés aux institutions :		
Transfert du risque lié aux régimes de retraite ¹	408	776
Ententes de financement	500	—
Total des produits de rentes destinés aux institutions	908	776
Total des souscriptions brutes de produits de rentes	3 838 \$	1 682 \$

1. Le montant des souscriptions brutes de produits de rentes diffère du montant des primes figurant au poste Transfert du risque lié aux régimes de retraite, puisque les primes sont comptabilisées dans les produits lorsqu'elles sont exigibles, tandis qu'elles sont incluses dans le montant des souscriptions à la clôture de la transaction, laquelle est confirmée par la contrepartie.

Comparaison des trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024

Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, les souscriptions brutes de produits de rentes ont totalisé 3,8 G\$, comparativement à 1,7 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation de 2,2 G\$ est principalement attribuable à l'apport d'AEL, combiné à notre émission de BAEF au cours du trimestre.

Situation de trésorerie et sources de financement

SOURCES DE FINANCEMENT

Nous nous efforçons de maintenir suffisamment de liquidités en tout temps pour être en mesure de saisir les occasions intéressantes lorsqu'elles se présentent, de mieux composer avec toute dégradation inattendue de la conjoncture au sein de nos filiales d'exploitation et de maintenir les paiements aux titulaires de polices, en plus de maintenir les distributions à nos actionnaires. Nos liquidités proviennent principalement des flux de trésorerie liés à nos activités d'exploitation et de l'accès à la facilité de crédit consentie par un tiers de la société, à nos facilités de crédit et à l'engagement en capitaux propres de Brookfield. Nous gérons de façon proactive notre situation de trésorerie afin de répondre à nos besoins en liquidités et nous continuons à développer des relations avec des prêteurs qui offrent une capacité d'emprunt à taux concurrentiel, tout en cherchant à réduire au minimum l'incidence défavorable sur le rendement des placements. Nous cherchons à structurer la propriété de nos actifs de manière à accroître notre capacité de les monétiser et ainsi obtenir des liquidités supplémentaires, au besoin. Le tableau suivant présente les éléments qui constituaient nos liquidités générales pour les périodes indiquées.

EN M\$ US	Au 31 mars 2025	Au 31 décembre 2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	93 \$	311 \$
Actifs financiers liquides	—	116
Facilités de crédit non utilisées	1 621	1 608
Total des liquidités générales¹	1 714 \$	2 035 \$

1. Le total des liquidités générales est une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à « Mesures de la performance utilisées par la direction ».

À la date du présent rapport de gestion, nos liquidités étaient suffisantes pour répondre à nos besoins actuels et pour un avenir prévisible. En juin 2021, Brookfield a fourni à la société un engagement en capitaux propres d'un montant de 2,0 G\$ afin de financer la croissance future, sur lequel la société peut prélever des montants à l'occasion. La société pourrait appeler des fonds au titre de l'engagement en capitaux propres en contrepartie de l'émission d'actions de catégorie C ou d'actions privilégiées de rang inférieur rachetables. Au 31 mars 2025, un montant de 2,0 G\$ était disponible au titre de l'engagement en capitaux propres. De plus, dans le cadre de la scission de la société de Brookfield le 28 juin 2021, nous avons conclu une convention de crédit avec Brookfield à titre de prêteur, qui prévoit une facilité de crédit renouvelable de 400 M\$. Nous disposons de facilités de crédit renouvelables bilatérales de 1,2 G\$ auprès de banques externes. Nous utilisons les liquidités que procurent nos facilités de crédit pour les besoins du fonds de roulement, et nous pourrions utiliser le produit de l'engagement en capital pour financer les investissements de croissance et les acquisitions. Le choix par la société d'une de ces sources de financement dans une situation donnée est fait en fonction de l'optimisation des besoins et des occasions se présentant à ce moment. Au 31 mars 2025, un montant de 342 M\$ avait été prélevé sur les facilités bilatérales externes, et aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de Brookfield.

Aujourd'hui, nous disposons de liquidités importantes au sein de nos portefeuilles d'assurance, ce qui nous donne la souplesse nécessaire pour investir afin de saisir des occasions de placement intéressantes. En plus d'un portefeuille d'actifs financiers très liquides, nos sociétés d'exploitation ont un accès additionnel à des liquidités provenant de sources comme les programmes offerts par la Federal Home Loan Bank (la « **FHLB** »). Au 31 mars 2025, la société n'avait prélevé aucun montant et disposait d'un engagement inutilisé totalisant 1,1 G\$ relativement à ces programmes.

Les liquidités au sein de nos filiales d'exploitation peuvent être restreintes de temps à autre en raison de contraintes réglementaires. Au 31 mars 2025, le total des liquidités de la société se chiffrait à 48,4 G\$, ce qui comprend un montant de 93 M\$ au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie non soumis à restrictions détenus par des entités constituées en société non réglementées.

EN M\$ US	Au 31 mars 2025	Au 31 décembre 2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 261 \$	12 243 \$
Actifs financiers liquides	38 510	39 195
Facilités de crédit non utilisées	1 621	1 608
Total des liquidités¹	48 392 \$	53 046 \$

1. Le total des liquidités est une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à « Mesures de la performance utilisées par la direction ».

Au 31 mars 2025 et au 31 décembre 2024, nos filiales d'assurance américaines détenaient 87 % et 87 % du total des liquidités de la société, respectivement.

En plus du total des liquidités générales et du total des liquidités, nous maintenons une situation de capital solide dans l'ensemble de nos filiales d'assurance réglementées et de nos sociétés de portefeuille afin d'honorer nos engagements envers les titulaires de polices et les retraités que nous servons. Notre situation de trésorerie constitue la base des notations de solidité financière A attribuées à nos sociétés d'assurance vie et de rentes et des notations de première qualité attribuées à nos sociétés de portefeuille d'assurance vie et de rentes.

Comparaison des trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024

Le tableau suivant présente un sommaire de nos flux de trésorerie et des soldes de trésorerie de clôture pour les trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
EN M\$ US

	2025	2024
Activités d'exploitation	529 \$	232 \$
Activités d'investissement	(5 569)	(2 293)
Activités de financement	1 054	333
Trésorerie et équivalents de trésorerie :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	12 243	4 308
Variation nette au cours de la période	(3 986)	(1 728)
Incidence du change sur les soldes de trésorerie détenus en monnaies étrangères	4	(6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	8 261 \$	2 574 \$

Activités d'exploitation

Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, nous avons généré des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 529 M\$, comparativement à 232 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation tient principalement à une hausse des produits tirés des placements découlant de la croissance du portefeuille de placements, ainsi qu'à l'apport d'AEL.

Activités d'investissement

Au cours de la période considérée, nous avons enregistré des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement de 5,6 G\$ en raison de l'utilisation de trésorerie et d'équivalents de trésorerie détenus au 31 décembre 2024 pour acquérir des placements à court terme et de la réorientation continue de notre portefeuille de placements vers des stratégies de placement à rendement plus élevé, comparativement à des sorties nettes de 2,3 G\$ à la période correspondante de l'exercice précédent.

Activités de financement

Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, nous avons enregistré des entrées nettes de trésorerie de 1,1 G\$, soit une augmentation par rapport à un montant de 333 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation tient principalement aux dépôts reçus sur les comptes de titulaires, partiellement contrebalancés par les retraits sur ces comptes.

Instruments financiers

Dans la mesure où nous croyons que cela s'avère intéressant sur le plan économique, notre stratégie consiste à couvrir une partie de nos placements en titres de capitaux propres ou de nos flux de trésorerie exposés au risque de change dans le cadre des activités de la société. Les principes clés suivants constituent le fondement de notre stratégie de couverture du risque de change :

- Nous tirons parti de toute couverture naturelle qu'il pourrait y avoir au sein de nos activités.
- Dans la mesure du possible, nous finançons nos activités par des emprunts en monnaie locale.
- Nous pouvons recourir à des contrats dérivés dans la mesure où les couvertures naturelles ne sont pas suffisantes.

Au 31 mars 2025, le total de nos capitaux propres se chiffrait à 13,0 G\$. Environ 209 M\$ et 128 M\$ de nos capitaux propres sont investis en dollars canadiens et en livres sterling, respectivement. Au 31 mars 2025, nous avions des contrats de change à terme de gré à gré et des swaps de change d'un montant notionnel de 3,9 G\$ (31 décembre 2024 – 5,3 G\$) pour couvrir l'exposition au risque de change.

Se reporter à la note 9, « Instruments dérivés », des états financiers pour de plus amples renseignements.

Futures obligations et exigences en matière de capital

Au 31 mars 2025, le total des engagements non versés de la société et de ses filiales se chiffrait à 9,7 G\$ (31 décembre 2024 – 10,3 G\$). Ces engagements, lorsqu'ils sont versés, sont principalement comptabilisés à titre de prêts hypothécaires, de prêts privés, de fonds d'investissement, d'immeubles de placement et d'autres actifs investis. Se reporter à la note 28, « Engagements financiers et éventualités », des états financiers pour de plus amples renseignements.

Les tableaux suivants présentent l'arrivée à échéance, par exercice, des emprunts généraux et de filiales.

Paielements exigibles par exercice								
AU 31 MARS 2025 EN M\$ US	Total	Escompte et frais d'émission	Moins de	De 1 an à	De 2 à	De 3 à	De 4 à	Plus de
		non amortis	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	5 ans
Emprunts généraux	1 004 \$	—	662	—	—	—	342	—
Emprunts de filiales ...	3 332 \$	(76)	—	—	1 800	—	600	1 008

Paielements exigibles par exercice								
AU 31 DÉCEMBRE 2024 EN M\$ US	Total	Escompte et frais d'émission	Moins de	De 1 an à	De 2 à	De 3 à	De 4 à	Plus de
		non amortis	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	5 ans
Emprunts généraux	1 022 \$	—	1 005	—	—	—	17	—
Emprunts de filiales ...	3 329 \$	(79)	—	—	1 800	—	600	1 008

Se reporter à la note 21, « Emprunts généraux et emprunts de filiales », des états financiers pour de plus amples renseignements.

Gestion du capital

La gestion du capital est le processus continu qui consiste à déterminer et à maintenir la quantité de capital et la qualité du capital nécessaires pour tirer parti des occasions de croissance de la société, pour gérer les risques liés à l'entreprise et pour optimiser le rendement pour les actionnaires, tout en respectant pleinement les exigences en matière de capital réglementaire.

La société et ses filiales adoptent une approche intégrée de gestion des risques qui tient compte de l'appétence au risque et des exigences en matière de capital de la société. Les niveaux de capital d'exploitation sont déterminés en fonction de l'appétence au risque et de l'évaluation interne des risques et de la solvabilité de chaque société d'exploitation (le « **dispositif ORSA** »). De plus, des techniques de simulation de crise additionnelles sont utilisées pour évaluer la suffisance du capital de la société dans le cadre de scénarios défavorables persistants.

American National, AEL et certaines filiales d'Argo sont tenues de se conformer aux exigences en matière de fonds propres fondés sur les risques basées sur les lignes directrices de la National Association of Insurance Commissioners (la « **NAIC** »). Les fonds propres fondés sur les risques sont une méthode d'évaluation du niveau de capital approprié pour qu'une société d'assurance puisse assumer l'ensemble de ses activités commerciales, compte tenu de sa taille et de son profil de risque. Cette méthode offre un moyen d'évaluer la suffisance du capital en considérant que le degré de risque assumé par l'assureur est le principal facteur décisif.

Freestone Re Ltd., Argo Re Ltd. et NER Ltd. sont tenues de maintenir un montant minimal de capital et d'excédent prévu par la loi équivalent au montant de la marge de solvabilité minimale et un montant minimal de capital économique et d'excédent équivalent aux exigences accrues en matière de capitalisation, telles qu'elles sont déterminées par l'autorité monétaire des Bermudes. Les exigences accrues en matière de capitalisation sont calculées en fonction du modèle fondé sur les exigences en matière de suffisance du capital des Bermudes, un modèle fondé sur le risque qui tient compte des caractéristiques de risque de divers aspects des activités d'une société.

CRB Canada est assujettie au test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (le « **TSAV** »), tel que le détermine le Bureau du surintendant des institutions financières (le « **BSIF** »). Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société d'assurance avec son coussin de solvabilité de base, ou capital requis.

BAC UK est assujettie à l'évaluation de la suffisance de son capital en vertu d'un cadre réglementaire prudentiel connu sous le nom de Solvency UK établi par la Prudential Regulatory Authority (la « **PRA** »). Ce cadre a récemment été mis en place pour remplacer Solvabilité II de l'Union européenne, avec prise d'effet le 31 décembre 2024.

La société a déterminé qu'elle se conformait à toutes les exigences en matière de capital au 31 mars 2025 et au 31 décembre 2024.

Résultats d'exploitation de Brookfield

Un placement dans les actions échangeables de catégorie A de la société devrait être pratiquement équivalent, sur le plan de la fonctionnalité et sur le plan financier, à un placement dans les actions de Brookfield. Le tableau suivant présente un sommaire des résultats d'exploitation de Brookfield pour les trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
EN M\$ US, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION

	2025	2024
Produits	17 944 \$	22 907 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Brookfield	73	102
Bénéfice net des activités consolidées	215	519
Bénéfice net par action :		
De base	0,02	0,04
Dilué	0,02	0,04
Bénéfice distribuable avant les montants réalisés	1 301	1 001

Pour les trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024, la quote-part revenant à Brookfield de notre BED représentait environ 33 % et 27 % du total de son bénéfice distribuable avant les montants réalisés, respectivement.

Chaque action échangeable a été structurée dans l'intention de fournir un rendement économique équivalant à celui de une action de catégorie A de Brookfield, puisque chaque action échangeable i) est échangeable au gré du porteur contre une action de catégorie A de Brookfield ou son équivalent en trésorerie (le mode de paiement devant être déterminé au gré de Brookfield), sous réserve de certaines limites, et ii) donne droit à des distributions en même temps et au même montant que les dividendes sur les actions de catégorie A de Brookfield. Par conséquent, nous prévoyons que le cours de marché des actions échangeables sera influencé par le cours de marché des actions de catégorie A de Brookfield, ainsi que par la performance des activités de Brookfield dans son ensemble. En plus d'examiner attentivement les informations fournies dans le présent rapport de gestion, il convient d'examiner attentivement les informations fournies par Brookfield dans ses documents d'information continue. Des exemplaires des documents d'information continue de Brookfield sont disponibles par voie électronique sur EDGAR, sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, ou sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Tendances du secteur et facteurs ayant une incidence sur notre performance

En tant qu'entreprise de services financiers offrant des solutions fondées sur le capital au secteur de l'assurance, nous subissons l'influence de nombreux facteurs, y compris la conjoncture économique et les conditions des marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Les fluctuations des prix sur les marchés des actions, du crédit, des marchandises et des devises, de même que les taux d'intérêt, qui peuvent être volatils et varier d'une région à l'autre, peuvent avoir une incidence importante sur la performance de notre entreprise. Nous surveillons également des facteurs comme les dépenses des consommateurs, les investissements des entreprises, la volatilité des marchés financiers, les taux d'intérêt, le chômage et le risque d'inflation ou de déflation, qui influent sur le contexte commercial et économique et, par conséquent, sur la demande pour les types de produits financiers et d'assurance offerts par notre entreprise. Se reporter à « Tendances du secteur et facteurs ayant une incidence sur notre performance » dans le rapport de gestion figurant dans notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F.

Méthodes comptables et estimations critiques

La préparation des états financiers exige que la direction formule des jugements, estimations et hypothèses critiques qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges, qu'il n'est pas facile d'établir à partir d'autres sources, au cours de la période de présentation de l'information financière. Ces estimations et hypothèses connexes sont fondées sur des données historiques et sur d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont revues périodiquement. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel l'estimation est révisée si la révision ne touche que cet exercice ou dans l'exercice de révision et les exercices futurs si la révision touche à la fois l'exercice considéré et les exercices futurs. Se reporter à « Méthodes comptables et estimations critiques » dans le rapport de gestion dans notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F.

Mesures de la performance utilisées par la direction

Nous mesurons la performance principalement à l'aide du bénéfice net et du total de l'actif, ainsi que de certaines mesures non conformes aux PCGR, y compris le BED, les produits nets tirés des placements, y compris les retenues de fonds au titre de la réassurance, le coût des fonds, le total des liquidités générales et le total des liquidités, que nous croyons utiles pour les investisseurs, puisqu'elles fournissent de l'information additionnelle sur les actifs de l'entreprise pouvant être réinvestis. Se reporter aux sections « Examen sectoriel » et « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion pour une analyse plus détaillée de nos mesures de la performance et des mesures non conformes aux PCGR pour les trimestres clos les 31 mars 2025 et 2024.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous surveillons régulièrement certaines mesures non conformes aux PCGR utilisées pour évaluer notre performance et analyser la performance et les tendances des activités sous-jacentes. Nous utilisons ces mesures pour établir les budgets et les objectifs opérationnels, gérer nos activités et évaluer notre performance. Nous sommes également d'avis que ces mesures aident les investisseurs à comparer notre performance opérationnelle à nos résultats des exercices précédents. Ces mesures financières non conformes aux PCGR sont présentées à titre d'information complémentaire aux mesures financières présentées dans le présent rapport de gestion qui sont calculées et présentées selon les PCGR. Ces mesures non conformes aux PCGR ne sont pas comparables aux PCGR et pourraient ne pas être comparables à des mesures non conformes aux PCGR décrites de façon semblable présentées par d'autres sociétés, y compris celles de notre secteur. Par conséquent, nos mesures non conformes aux PCGR ne devraient pas être évaluées de façon isolée, mais plutôt prises en considération avec la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable, ainsi qu'avec nos états financiers pour les périodes présentées. Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous présentons dans le présent rapport de gestion ne doivent pas être considérées comme un substitut des mesures financières établies ou calculées conformément aux PCGR ni comme étant supérieures à celles-ci.

Bénéfice d'exploitation distribuable

Nous utilisons le BED pour évaluer les résultats d'exploitation et la performance de nos activités. Nous définissons le BED comme le bénéfice net après impôt applicable, excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt différé lié aux changements touchant la base et aux autres changements, et des coûts de résiliation et de transaction, ainsi que certains profits et pertes liés aux placements et à la réserve d'assurance, y compris les profits et les pertes liés aux stratégies d'appariement des actifs et des passifs, les ajustements non liés à l'exploitation découlant des modifications des hypothèses relatives aux flux de trésorerie en ce qui a trait aux prestations futures et la variation des prestations au titre du risque de marché, et il comprend le rendement des capitaux propres investis dans certaines entités à détenteurs de droits variables et notre quote-part du bénéfice ajusté de nos participations dans certaines entreprises associées.

Le BED est une mesure de la performance opérationnelle non calculée conformément aux PCGR. Il est donc peu probable que le BED soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

Nous sommes d'avis que le BED que nous présentons est utile pour les investisseurs puisqu'il leur permet de mieux comprendre notre performance opérationnelle en leur fournissant des informations sur notre performance continue qui excluent les éléments n'ayant pas, selon nous, d'incidence directe sur nos principales activités. Le BED présenté procure également aux investisseurs une meilleure comparabilité de notre performance continue d'un exercice à l'autre.

Les produits nets tirés des placements, y compris les retenues de fonds au titre de la réassurance et les coût des fonds font partie du BED et représentent les produits nets tirés des placements, y compris certains profits et pertes de placement et les charges directement attribuables à nos activités d'assurance de base, respectivement, qui ne sont pas autrement exclus du BED.

Total des liquidités générales et total des liquidités

Les liquidités générales sont une mesure de notre situation de trésorerie et comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les facilités de crédit renouvelables inutilisées et les actifs financiers liquides détenus par des entités constituées en société non réglementées. Le total des liquidités comprend les liquidités au sein de nos entités d'assurance réglementées.

La section suivante présente plus de détails au sujet de notre utilisation des mesures non conformes aux PCGR, ainsi qu'un rapprochement du bénéfice net et du total des capitaux propres consolidés établis conformément aux PCGR et de ces mesures.

Rapprochement des mesures non conformes aux PCGR

Le tableau suivant présente un rapprochement de notre bénéfice net et du BED.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

EN M\$ US

	2025	2024
Bénéfice net (perte nette).....	(282) \$	337 \$
Pertes (profits) liés à la juste valeur de marché sur les placements, y compris les retenues de fonds au titre de la réassurance ¹	210	(183)
Pertes (profits) liés à la valeur de marché des contrats d'assurance et des autres actifs nets ^{2,3}	587	76
Charge (économie) d'impôt différé liée aux changements touchant la base et aux autres changements.....	(183)	15
Coûts de transaction.....	41	12
Dotation aux amortissements.....	64	22
BED	437 \$	279 \$

1. Le poste Pertes (profits) liés à la juste valeur de marché sur les placements, y compris les retenues de fonds au titre de la réassurance, correspond principalement aux profits ou aux pertes liés à la valeur de marché sur nos placements et nos retenues de fonds au titre de la réassurance. Les profits ou les pertes liés à la valeur de marché sur nos placements sont présentés au poste Profits (pertes) liés aux placements dans les états du résultat net. Se reporter à la note 10, « Produits nets tirés des placements et profits (pertes) liés aux placements », des états financiers pour obtenir plus de détails. Les profits (pertes) liés à la valeur de marché sur les retenues de fonds au titre de la réassurance sont inclus dans le poste Résultats nets tirés des placements découlant des retenues de fonds au titre de la réassurance et représentent la variation de la juste valeur du dérivé incorporé au cours de la période. Se reporter à la note 9, « Instruments dérivés », des états financiers pour plus de détails.
2. Le poste Pertes (profits) liés à la valeur de marché des contrats d'assurance et des autres actifs nets représente principalement l'incidence de l'évaluation à la valeur de marché sur les passifs liés à l'assurance, déduction faite de la réassurance, découlant des variations des risques de marché (p. ex., en raison de la volatilité des taux d'intérêt, des marchés boursiers et des indices boursiers). L'incidence de l'évaluation à la valeur de marché est principalement incluse dans les états du résultat net aux postes Prestations liées aux contrats sensibles aux taux d'intérêt, Variation de la juste valeur des dérivés liés à l'assurance et des dérivés incorporés et Variation de la juste valeur des prestations au titre du risque de marché. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes suivantes des états financiers : i) la note 9, « Instruments dérivés »; ii) la note 18, « Soldes de comptes des titulaires »; et iii) la note 19, « Prestations au titre du risque de marché ».
3. Le poste Pertes (profits) liés à la valeur de marché des contrats d'assurance et des autres actifs nets comprend le « rendement des capitaux propres investis dans certaines entités à détenteurs de droits variables » et notre « quote-part du bénéfice ajusté de nos participations dans certaines entreprises associées », tels qu'ils sont définis dans la description du BED. Le rendement des capitaux propres investis dans certaines entités à détenteurs de droits variables représente principalement les produits comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence tirés de nos placements dans des sociétés de personnes immobilières et des fonds d'investissement, et ils sont inclus dans le poste Produits nets tirés des placements dans les états du résultat net. En outre, notre quote-part du bénéfice ajusté de nos participations dans certaines entreprises associées représentait notre quote-part du BED d'AEL depuis l'annonce de son acquisition au troisième trimestre de 2023, ce qui n'est plus applicable compte tenu de notre acquisition d'AEL en mai 2024.

Information prospective

En plus de l'information historique, le présent rapport de gestion contient de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. L'information prospective peut se rapporter aux perspectives de la société et de Brookfield, de même qu'aux événements ou aux résultats prévus, et peut comprendre de l'information concernant la situation financière, la stratégie d'affaires, la stratégie de croissance, les budgets, les activités, les résultats financiers, l'impôt et les taxes, les dividendes, les distributions, les plans et les objectifs de la société. En particulier, l'information concernant les résultats, la performance, les réalisations, les perspectives ou les occasions futurs de la société, de Brookfield ou des marchés canadiens, américains ou internationaux constitue de l'information prospective. Dans certains cas, il est possible de repérer l'information prospective grâce à l'utilisation de termes de nature prospective tels que « projeter », « viser », « s'attendre à » ou « ne pas s'attendre à », « être attendu », « être possible », « budgéter », « planifier », « estimer », « prédire », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « ne pas prévoir », « croire » ou des variations de ces expressions, ou à l'utilisation de formulations au conditionnel ou au futur relatives à la prise de certaines mesures, à la survenance de certains événements ou à l'obtention de certains résultats.

Les déclarations prospectives sont fondées sur nos opinions, nos hypothèses et nos attentes à l'égard de la performance future, compte tenu de toute l'information dont nous disposons actuellement. De nombreux événements ou facteurs éventuels, qui peuvent échapper à notre connaissance ou à notre contrôle, pourraient changer ces opinions, hypothèses et attentes. Si un changement survient, nos activités, notre situation financière, nos liquidités et nos résultats d'exploitation pourraient différer significativement de ceux exprimés dans nos déclarations prospectives.

Nous apportons cette mise en garde : les facteurs qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de nos déclarations prospectives décrites dans le présent rapport de gestion ne sont pas exhaustifs. Les déclarations prospectives représentent notre point de vue en date du présent rapport de gestion et il ne faut pas s'y fier comme si elles représentaient notre point de vue à toute date ultérieure à cette date. Bien que nous prévoyions que des événements et des faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier notre point de vue, nous déclinons toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives, sauf si la législation applicable l'exige. Pour plus d'information sur ces risques connus et inconnus, se reporter à « Facteurs de risque » dans notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F et aux autres risques et facteurs décrits aux présentes.